

## Les Eglises protestantes tiennent leur assemblée d'été à Morat

16.06.2015

Les délégués de la Fédération des Eglises protestantes de Suisse (FEPS), réunis du 14 au 16 juin 2015 à Morat (FR), ont vécu une assemblée sous le signe de la continuité. La mutualisation de la communication de l'Eglise, avec ses multiples canaux et acteurs et son apparence bigarrée a suscité une discussion très animée. La définition stratégique des thèmes pour la communication de l'Eglise devra dorénavant être réalisée avec les Eglises membres. Il est par ailleurs prévu de poursuivre la réflexion sur une identité visuelle commune. L'Assemblée des délégués d'été 2016 aura lieu à la Chartreuse d'Ittingen (TG).



[1]

Pierre-Philippe Blaser souhaite la bienvenue aux délégués Photo : Thomas Flüggé, FEPS

Pierre-Philippe Blaser, président du Conseil synodal de l'Eglise-hôte souligne dans ses mots de bienvenue aux quelque 70 délégués en provenance des 26 Eglises membres de la FEPS que la tenue de l'assemblée délibérante ou parlement de la FEPS donne une visibilité à l'Eglise protestante, minoritaire dans le canton de Fribourg catholique. Elle exprime l'attachement des protestants à une culture de la délibération.

### Message du président du Conseil

Pour les commémorations de la Réforme qui débutent en 2017, Gottfried Locher, président du Conseil de la FEPS, souhaite que les Eglises ne se cantonnent pas à s'auto-célébrer. Les quatre convictions fondamentales de la Réforme, la grâce seule, l'Écriture seule, la foi seule et le Christ seul, sont, aujourd'hui encore, centrales pour l'existence chrétienne mais elles ne touchent souvent plus nos contemporains. Or « la grâce est le regard tendre dans les yeux de Dieu sur chacune et chacun de nous », selon Gottfried Locher.

## Révision de la Constitution

A la demande des délégués lors de l'AD d'automne 2014, le Conseil a présenté une cinquième affirmation fondamentale relative à la collaboration internationale qui inspirera la suite des travaux de nouvelle Constitution. Les délégués ont adopté la formulation suivante : « Notre communion d'Eglises s'inscrit dans l'Eglise une et universelle ».

## Comptes 2014

Les comptes de l'exercice 2014 qui bouclent sur un excédent de recettes de 263'000 CHF ont été adoptés. La situation financière de la FEPS est certes actuellement saine mais « une hirondelle ne fait pas le printemps », a rappelé le délégué argovien Hans Rösch. Les délégués ont donc accepté la proposition du Conseil d'augmenter le capital de la FEPS.

## Les Œuvres de la FEPS en 2014

Les délégués ont pris congé du secrétaire général de Pain pour le prochain, Beat Dietschy et du directeur de l'Entraide protestante suisse (EPER), Ueli Locher. L'Assemblée adopte par ailleurs les rapports annuels et les comptes des œuvres (EPER, PPP et Fondia). Les délégués acceptent également de renouveler leur soutien financier aux Œuvres et prévoient en particulier d'attribuer un million de francs au bénéfice du Service des réfugiés de l'EPER.



---

**URL source:** <http://www.kirchenbund.ch/fr/communiqués-fr/2015/les-eglises-protestantes-tiennent-leur-assemblée-d-t-morat>

### Liens:

[1] [http://www.kirchenbund.ch/sites/default/files/IMG/pressemitteilungen/sav\\_murten\\_0.jpg](http://www.kirchenbund.ch/sites/default/files/IMG/pressemitteilungen/sav_murten_0.jpg)